

« Le Conseil d'Administration ou de Fondation : pilier vivant de la gouvernance moderne »

Dans un monde en perpétuel mouvement, la gouvernance des organisations doit reposer sur des bases à la fois solides et évolutives dont l'un des piliers est un conseil d'administration ou de Fondation compétent, structuré et résolument tourné vers l'avenir. Le conseil ne peut plus se limiter à un rôle de supervision et de contrôle mais doit, tel un organisme vivant, être capable de se transformer, de s'adapter et de croître au rythme des évolutions internes et externes.

Pour répondre à ces enjeux, il est indispensable que le conseil rassemble des membres aux expertises complémentaires, capables d'appréhender la complexité croissante de l'environnement dans lequel il évolue, d'intégrer des dimensions économiques, financières, juridiques, technologiques, sociales et environnementales. La diversité des compétences et des profils constitue une véritable richesse qui permet de mieux anticiper les défis, de saisir les opportunités et de s'aligner avec les mutations de l'environnement. À l'inverse, un conseil figé, homogène, tend à freiner l'innovation et à ralentir les dynamiques stratégiques.

Pour garantir cette dynamique de transformation continue, il est crucial de mettre en place une cartographie précise des compétences présentes au sein du conseil. Cet outil ne se limite pas à un simple inventaire : il s'agit d'un véritable levier stratégique permettant d'identifier les forces existantes, de repérer les manquements et d'anticiper les besoins futurs. Cette analyse constitue aussi un levier pour un recrutement ciblé, pertinent et cohérent, permettant d'attirer des profils alignés avec les enjeux actuels et futurs. Un conseil agile sait intégrer les bons talents au bon moment, en fonction de sa trajectoire.

Mais faire évoluer la composition d'un conseil ne suffit pas. Comme tout organisme vivant, le conseil doit se régénérer, s'interroger et apprendre en continu. Ainsi, la réalisation régulière d'évaluations permet d'identifier les forces à valoriser, les points d'amélioration, et de renforcer la cohésion entre les membres. L'autoévaluation, quant à elle, favorise une posture réflexive et encourage chaque administrateur à s'interroger sur sa contribution, ses engagements et ses responsabilités. Ces démarches permettent une meilleure fluidité dans la prise de décision, d'aligner les actions avec la mission, d'accroître les interactions et d'inciter une dynamique d'amélioration continue.

Un conseil vivant est aussi un conseil apprenant. L'investissement dans des programmes de formation ciblés, permet d'actualiser ses savoirs, de mieux comprendre les changements en cours, de combler les écarts de compétences et de renforcer sa capacité de contribution au sein du conseil.

C'est dans une diversité assumée, ainsi que dans la capacité à évoluer, à apprendre et à se remettre en question, que réside la force d'un conseil performant. Enraciné dans des valeurs fortes et tourné vers l'avenir, il permet aux organisations de traverser les incertitudes et de construire un futur durable. Un conseil vivant, agile et stratégique, est le moteur de la transformation, le gardien de sa mission et l'architecte de sa résilience.

Nadine Béné
emmenegger compétences conseils sa